

Genre du véhicule	Marque de fabrique		Type		Modèle	Bordereau-type		
Châssis de camion	M E R C E D E S - B E N Z		L 328 (328.007)		année	N°		
Caractéristiques " *) " sur plaquette du constructeur à droite vers marchepied sous siège et pré-					fixe au No de châssis. - "328" sur portes cabine Carburant mazout/diesel Nombre de cylindres 6			
Constructeur du châssis DAIMLER - BENZ AG., Stuttgart - Werk Mannheim (D)								
N° du châssis frappé à droite à l'AV latéral. en haut s.longeron devant essieu et s.plaquette								
N° du moteur frappé à droite à l'AR latéral. en haut s.bloc-moteur entre 5e et 6e bougie								
Type du moteur OM 312 - (312.904) - en ligne, vertical, avec système à chambre de précombustion								
Position du mot. avant Frein-moteur sur échappement "DB", à commande mécanique								
Cylindrée	4'580 cm ³	Frein de remorque air compr., 1 conduit, indirect **)				Dimensions ext. en mm*		
Temps	4	Transmission tout synchr. Treuil/Cabest.				Longueur		
Refroidissement eau	Nombre vit. avant		5	Crochet rem. sel.demande		Largeur 2'300		
Entraînement	s.roues AR	Vitesse en 1 ^{re}		8,3	Voie avant 1'905		Hauteur 2'370	
Nombre d'axes	2	Vitesse en prise dir.		75,5	Voie arrière 1'725		Empattement	
Nombre de pneus	6	Bloquage différentiel		Diam. de braq. *		Porte à faux arr.		
Frein à pied hydraulique, 1 circuit, à exp.interne, assisté air compr., s.toutes les roues **)								
Frein à main mécanique, à expansion interne, à tringles, sur les roues arrière								
Poids av.	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions Int. en mm	
A vide cab.			*)	Dimension	8,25-20	8,25-20	Longueur	
Charge utile	selon carrosserie			Charge pneu	1'780	1'780	Largeur	
Total			9'000		12	Ply	Hauteur	
Gar. de fabr.	3'050	6'100	9'000		jumelés	H.D	Haut. ridelles	
Poids max. garanti pr. train routier 16'600				Nombre de portes 2 (cabine)			Porte à faux arr.	
Direction: position à gauche ou à droite -semi-avancée				Marque du moteur MERCEDES		C.V. frein 100 DIN		
Alésage		90		Course		120		C.V. Impôts 23,33
Forme de la carrosserie				cabine semi-avancée, fermée				
Nombre de places: total		3		(avant milieu arr.)		Places debout		
Siège arrière				Side-car.				

Phares: marque 2/ BOSCH NL A 1209	Indic. de direction 4/ clignoteurs avec lampe-témoin
Feux de croisement 2/ Bilux	AV= au-dessus des phares (orange)
Feux de position 2/ combinés avec phares	AR= entre feux AR et stop (orange)
Phare brouillard	Essuie-glace 2/ électriques
Feux arrières 2/ sous feux stop et clignoteurs	Avertisseur 1/ électrique (1-ton)
Réfecteurs 2/ séparés, oscillants ϕ 100 mm	Rétroviseur 2/ de chaque côté extérieure portes
Feu stop 2/ au-dessus feux AR et clignoteurs	Indicateur de vitesse km/h
Eclairage N° de contrôle 1/ combiné, à gauche	Parties dangereuses aucune
Phare marche arrière	
Equipement électr. 12 Volts	
Mesure du bruit 83-84 bB à 3'000 t/min	

Observations et exceptions

*) Modèles	empattement	longueur	porte à faux AR	ϕ braquage	poids à vide
LK 328 / 32	3'200 mm	5'270 mm	960 mm	11,4 m	3'000 kg
L 328 / 32	3'200	5'975	1'280	11,4	3'140
LK 328 / 36	3'600	5'670	960	12,4	3'020
L 328 / 36	3'600	5'845	1'880	12,4	3'050
L 328 / 42	4'200	6'515	2'030	14,1	3'085
L 328 / 48	4'830	7'515	2'500	16,1	3'215

***) Freins: Frein de service: Les véhicules immatriculés à partir du 1.1.64 devront être équipés d'un frein à 2 circuits (ACF 21.10.60, art. 16, chiff. 1 et art. 26, chiff. 4).

Frein de remorque: Doit répondre aux exigences de l'ACF 21.10.60, art. 17, ch. 3.

Equipement: Est complété ou modifié lors du montage de la carrosserie, doit être contrôlé par l'expert cantonal lors de l'immatriculation.

Feux de gabarit: Doivent être montés selon les prescriptions.

Lieu et date de l'expertise-type Zurich, 21.6.61

La Commission d'expertise-type

Genre du véhicule	Marque de fabrique		Type	*)	Modèle année	Bordereau-type N°
Châssis de camion	M E R C E D E S - B E N Z		L 328	(328.007)	1961	3' 5 3 5
Caractéristiques " *) " sur plaquette du constructeur à droite vers marche pied sous siège et préfixe au No de châssis. - "328" sur portes cabine Carburant mazout/diesel Nombre de cylindres 6						
Constructeur du châssis DAIMLER - BENZ AG., Stuttgart - Werk Mannheim (D)						
N° du châssis frappé	à droite à l'AV latéral. en haut s.longeron devant essieu et s.plaquette					
N° du moteur frappé	à droite à l'AR latéral. en haut s.bloc-moteur entre 5e et 6e bougie					
Type du moteur	OM 312 - (312.904) - en ligne, vertical, avec système à chambre de précombustion					
Position du mot. avant	Frein-moteur sur échappement "DB", à commande mécanique					
Cylindrée	4'580 cm³	Frein de remorque air compr., 1 conduit, indirect **)				Dimensions ext. en mm*
Temps	4	Transmission tout synchr. Treuil/Cabest.				Longueur
Refroidissement eau	Nombre vit. avant		5	Crochet rem. sel.demande		Largeur 2'300
Entraînement	s.roues AR	Vitesse en 1 ^{re}		8,3	Voie avant 1'905	
Nombre d'axes	2	Vitesse en prise dir.		75,5	Voie arrière 1'725	
Nombre de pneus	6	Bloquage différentiel			Diam. de braq. *)	
Frein à pied	hydraulique, 1 circuit, à exp.interne, assisté air compr., s.toutes les roues **)					
Frein à main	mécanique, à expansion interne, à tringles, sur les roues arrière					
Poids av.	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.
A vide cab.			*)	Dimension	8.25-20	8.25-20
Charge utile	selon carrosserie			Charge pneu	1'780	1'780
Total			9'000		12	Ply Super
Gar. de fabr.	3'050	6'100	9'000		jumelés	Transport H.D
Poids max. garanti pr. train routier			16'600	Nombre de portes		2 (cabine)
Direction: position à gauche ou à droite -semi-avancée			Marque du moteur		MERCEDES	
Alésage			90	Course		120
Forme de la carrosserie			cabine semi-avancée, fermée			
Nombre de places: total			3	(avant milieu arr.)		Places debout
Slège arrière			Side-car			
					C.V. frein 100 DIN	
					C.V. impôts 23,33	

Phares: marque	2/ BOSCH NL A 1209	Indic. de direction	4/ clignoteurs avec lampe-témoin
Feux de croisement	2/ Bilux	AV=	au-dessus des phares (orange)
Feux de position	2/ combinés avec phares	AR=	entre feux AR et stop (orange)
Phare brouillard		Essuie-glace	2/ électriques
Feux arrières	2/ sous feux stop et clignoteurs	Avertisseur	1/ électrique (1-ton)
Réfecteurs	2/ séparés, oscillants \varnothing 100 mm	Rétroviseur	2/ de chaque côté extérieure portes
Feu stop	2/ au-dessus feux AR et clignoteurs	Indicateur de vitesse	km/h
Eclairage N° de contrôle	1/ combiné, à gauche	Parties dangereuses	aucune
Phare marche arrière			
Equipement électr.	12 Volts		
Mesure du bruit	83-84 bB à 3'000 t/min		

Observations et exceptions

*) Modèles	empattement	longueur	porte à faux AR	\varnothing braquage	poids à vide
LK 328 / 32	3'200 mm	5'270 mm	960 mm	11,4 m	3'000 kg
L 328 / 32	3'200	5'975	1'280	11,4	3'140
LK 328 / 36	3'600	5'670	960	12,4	3'020
L 328 / 36	3'600	5'845	1'880	12,4	3'050
L 328 / 42	4'200	6'515	2'030	14,1	3'085
L 328 / 48	4'830	7'515	2'500	16,1	3'215

**) Freins: Frein de service: Les véhicules immatriculés à partir du 1.1.64 devront être équipés d'un frein à 2 circuits (ACF 21.10.60, art. 16, chiff. 1 et art. 26, chiff. 4).

Frein de remorque: Doit répondre aux exigences de l'ACF 21.10.60, art. 17, ch. 3.

Equipement: Est complété ou modifié lors du montage de la carrosserie, doit être contrôlé par l'expert cantonal lors de l'immatriculation.

Feux de gabarit: Doivent être montés selon les prescriptions.

Lieu et date de l'expertise-type Zurich, 21.6.61

La Commission d'expertise-type